

**COMPTE-RENDU  
REUNION PARENTS CORRESPONDANTS DU 10 JANVIER 2019**

Ordre du jour :

- 1) Arrivée des bus le matin rue du chemin Vert;
- 2) Poussettes dans le couloir des maternelles;
- 3) Construction du préau;
- 4) Salle Odile;
- 5) Eclairage dans la cour et trous;
- 6) Mise à jour des menus de cantine;
- 7) Bruit cantine maternelles ;
- 8) Insultes des collégiens;
- 9) Avancements des travaux;
- 10) TV à la garderie du soir ;
- 11) Bilan des dons;
- 12) La fête de la Saint Nicolas;
- 13) Mise à jour du site internet (photos et activités);
- 14) Panneau feu grand portail;
- 15) Circulation des parents dans les locaux;
- 16) Application Classroom;
- 17) Points divers :
  - L'école : ses obligations et ses services
  - Charte de confiance
  - Emotions des enfants : faisons le tri
  - La fête du 28 juin 2019

Madame PARISOT ouvre la séance, et souhaite une très belle année 2019 à tous les parents ainsi qu'aux élèves.

Puis, elle aborde les différents points inscrits à l'ordre du jour.

**1) Arrivée des bus le matin rue du chemin vert**

Les bus roulent trop près des trottoirs.

La compagnie des bus a déjà été prévenue. La seule solution est d'inciter les familles à utiliser le trottoir de gauche qui est beaucoup plus large pour éviter de croiser les bus ainsi que les élèves qui en descendent et ensuite de traverser devant l'école sur le passage piéton en ayant une bonne visibilité sur les bus.

**2) Poussettes dans le couloir des maternelles**

Les poussettes **doivent obligatoirement restées à l'entrée de la maternelle**, le couloir ne permet pas de les accueillir en plus des parents et de leurs enfants. Un affichage sera mis à l'entrée.

Madame Parisot rappelle également le respect des horaires de l'école lié à Vigipirate. Les surveillants du matin Carole et Julien seront exceptionnellement tolérants lors des retours des vacances (5 à 10 minutes le jour de la rentrée).

Les parents doivent être brefs avec les maitresses sauf s'il s'agit d'un problème particulier à leur transmettre. Les files d'attente doivent être fluide.

Un rdv ultérieur avec l'enseignante peut être envisagé via le cahier de correspondance.

**3) Construction du préau**

Le responsable des finances, Monsieur LE SAOÛT indique que la construction du préau des primaires est envisagée durant l'année 2019/2020. Madame Parisot et les parents d'élèves confirment que la présence du préau est indispensable.

#### 4) Salle Odile

La salle Odile est autorisée sur le temps de midi sauf si Odile remplace une enseignante et quand elle doit prendre sa pause déjeuner.

Les enfants CP/CE1 peuvent également venir afin de se reposer (dessiner, regarder un film...)

#### 5) Eclairage et trous

Pour la sécurité des parents et des élèves, l'éclairage et le rebouchage des trous doivent être remis en état à la fin des travaux, soit, à la rentrée de vacances de février (possibilité de mettre plus de graviers dans les trous)

#### 6) Mise à jour des menus de cantine

Les menus sont à jour sur le site internet ainsi qu'à l'entrée des maternelles.

#### 7) Bruit cantine maternelles

Pour rappel, la restauration collective peut être bruyante (60 élèves par service) et pour attirer l'attention des enfants, la suggestion de clochette est proposée. Corinne refera un point avec le personnel de cantine afin de réduire le bruit intempestif.

#### 8) Insultes des collégiens

Tous les problèmes rencontrés avec les collégiens ont été remontés aux responsables de niveau.

Madame Parisot insiste sur le vivre ensemble et ne souhaite pas que petits et grands s'évitent.

Concernant les parents, ils doivent remonter tout incident au personnel de l'école.

#### 9) Avancements des travaux

Les travaux sont terminés. Quelques réajustements restent à faire.

Pour information, la commission de sécurité passera le 31 janvier 2019 pour donner son accord sur l'achèvement des gros travaux.

#### 10) Télévision à la garderie du soir

Il y a de plus en plus d'enfants à l'accueil du soir (160 élèves environ) et l'équipe d'encadrement n'est pas assez nombreuse pour proposer des ateliers de 2 heures.

Madame PARISOT rappelle que la garderie est un service rendu aux familles dont l'objectif est la sécurité des enfants. Dans la garderie de l'élémentaire, il y a deux salles : une pour regarder des dessins animés adaptés à l'âge des enfants et une autre pour faire des activités.

*Si les parents ne souhaitent pas que leurs enfants regardent la télévision, ils doivent le signaler afin de mettre l'enfant concerné dans une autre salle (coloriage, dessin...)*

Dès que les conditions météorologiques le permettront, les enfants seront à l'extérieur.

#### 11) Bilan des dons (voir mail envoyé le 21/12/2018)

Toute l'équipe pédagogique ainsi que les restos du cœur et le secours catholique remercient chaleureusement la générosité des parents pour leurs dons.

Pour mémoire, l'opération « bouchons en plastiques » dure toute l'année pour le projet de fabrication d'un fauteuil roulant pour la petite fille handicapée.

Les livres et revues peuvent toujours être déposés à l'école pour les remettre aux maisons de retraite.

La fête de l'épiphanie est célébrée par la fabrication de galettes des rois par les maternelles le 15 janvier 2019 pour distribution aux personnes âgées et isolées.

Pour information, les lycéens volontaires vont visiter pendant leur pause déjeuner, accompagnés de leur professeur une fois par semaine les personnes âgées pour discuter pendant ½ heure (Action :Et pourquoi pas nous ?)

Une réflexion est en cours pour les prêts de vélo afin de permettre aux jeunes de gagner du temps lors de leur visite.

## 12) La fête de la Saint Nicolas

Les enfants étaient ravis d'avoir participé à cette belle expérience accompagnée de St Nicolas et son âne. Les chants de Noël se sont également bien passés.

La fille de Madame Parisot, Laëtitia bibliothécaire, a participé aux manifestations de Noël auprès des maternelles (chants, lecture...) Elle reviendra pour le thème « Musiques de l'Afrique ».

## 13) Mise à jour du site internet (photos, activités)

Pour être réactif dans la publication des différents évènements au sein de l'établissement (photos et autres), il est compliqué de trouver une personne à temps plein pour alimenter le site.

## 14) Panneau feu grand portail

Le feu piéton à la grille du château ne fonctionne pas. Ce sujet a déjà été signalé à la municipalité. Une relance est prévue auprès du Maire de la ville.

## 15) Circulation des parents dans les locaux

Il est impérativement interdit de circuler dans l'enceinte de l'établissement pour deux raisons essentielles (respecter le travail du personnel du ménage et la sécurité des locaux).

***Les parents doivent obligatoirement faire le tour du château par l'extérieur.***

## 16) Application Classroom

Il est rappelé que cette application est un moyen de communication entre les parents et les professeurs, elle ne doit pas servir à régler les conflits entre les parents. Pour tout problème survenu à l'école, les parents doivent s'adresser aux enseignants ou aux éducatrices.

## 17) Points divers

- L'école : ses obligations et ses services

L'établissement Notre-Dame les Oiseaux propose un enseignement de qualité. L'école est ouverte à toutes familles qui acceptent le projet éducatif et pastoral de l'établissement. La cantine, l'étude et la garderie sont des services rendus qui ne sont pas obligatoires.

- Charte de confiance

Les parents doivent s'accorder sur un socle de valeurs communes à transmettre et poser les bases d'une alliance éducative fructueuse.

Le bien-être et la réussite de l'enfant sont les premiers éléments de cette charte.

Autant de raisons pour faire signer aux familles une charte éducative de confiance au moment de la prochaine inscription de leurs enfants.

Les parents doivent être également bienveillants avec l'équipe pédagogique.

Pour mémoire, Notre-Dame « Les Oiseaux » est la 10<sup>ème</sup> école de France en termes d'effectif des primaires (740 élèves)

- Emotions des enfants : faisons le tri

Chaque parent doit être attentif aux ressentis de son enfant pour éviter toute mauvaise interprétation. Pour tout différend, les parents peuvent contacter l'enseignante ou directement Madame Parisot par mail.

Madame Parisot confirme qu'il n'y aucun harcèlement à l'école. L'équipe éducative est très vigilante aux actions répétitives. Toute difficulté rencontrée à l'école est gérée à l'école.

**Les parents doivent faire confiance à l'école et collaborer avec l'ensemble du personnel.**

- La fête du 28 juin 2019

Une relance auprès du Maire est prévue pour l'autorisation du grand barbecue autour d'un feu de la Saint-Jean.

*Un projet de collecte de fournitures scolaires au profit d'une association au Burkina-Faso est à l'étude. Les familles seront informées début juin.*

Aucune question n'étant posée, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.  
La prochaine réunion est fixée le jeudi 4 avril 2019 à 20h00.

Chef d'Etablissement  
Béatrice PARISOT

Les Parents correspondants